

Le Cargo Community System (CCS) - ou système de gestion collaboratif du fret - est un système d'information mis en commun par les opérateurs utilisateurs de plateformes aéroportuaires ou portuaires pour **le traitement des flux logistiques de marchandises**.

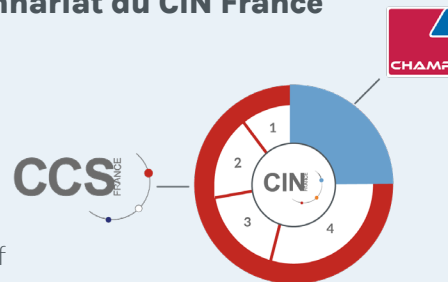
Il s'agit d'un guichet unique électronique interfaçant les informations de différents acteurs publics et privés de la plateforme logistique permettant **une traçabilité des marchandises**.

Ce système renforce la compétitivité de la plateforme aéroportuaire dans un environnement économique très concurrentiel. Le CCS CIN est interconnecté avec les systèmes informatiques douaniers et avec d'autres CCS.

Le Cargo Information Network

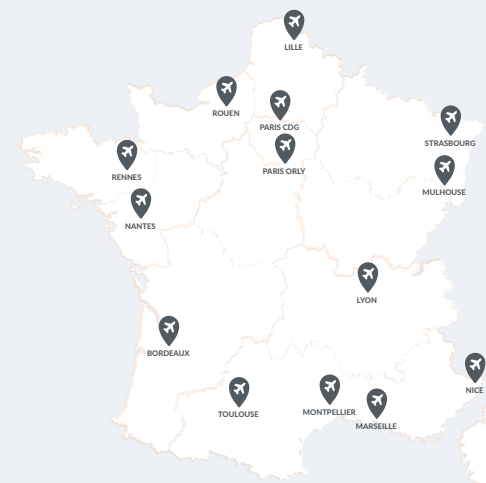
La société CIN France est chargée de la mise en place d'un CCS dénommé Cargo Information Network dont le développeur sous-traitant est la société 4SH.

Actionnariat du CIN France



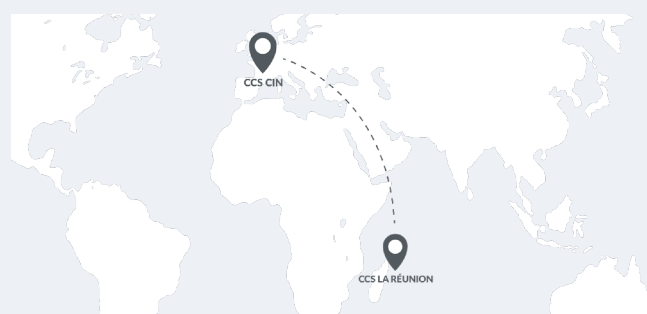
1. Sycaff
2. Aéroports de Paris
3. Air France Cargo
4. TLF Overseas

Il rassemble l'ensemble des acteurs du fret



Utilisé sur toutes les plateformes aéroportuaires françaises

Déjà interconnecté avec le CCS de La Réunion pour permettre un tracking «Door to Door» très détaillé



Cette demande implique de connaître le MRN ICS2 obtenu précédemment par la compagnie aérienne.

[illegible]

Une API dédiée a également été mise en place pour tous les adhérents afin d'interroger une LTA et obtenir le MRN ANTES qui lui a été associé.



5. Remontée de l'avancement de la déclaration directement dans le système du demandeur

Le système communautaire de **contrôle des exportations** AES, fondé sur l'amendement sûreté-sécurité (cf. règlements CE n° 648/2005 et n°1875/2006) est prévu aux articles 263 et 264 du code des douanes de l'Union (CDU).

Le système AES repose sur **une analyse des données** contenues dans la déclaration en douane à l'export. Elle permet une analyse de risques et un ciblage des contrôles. Il revêt deux aspects :

- **Un volet sûreté-sécurité** : une déclaration sommaire de sortie contenant des données sûreté-sécurité est exigible avant de quitter le territoire douanier de l'Union. Lorsque les marchandises sont placées sous un régime d'exportation, les données sont contenues dans la déclaration en douane DAU.
- **Un volet fiscal** : afin d'assurer une meilleure traçabilité des flux d'exportation et d'obtenir plus rapidement le justificatif de sortie des marchandises hors du territoire douanier de l'Union, ECS dématérise la procédure papier de visa de l'exemplaire 3 du DAU valant justificatif de sortie. Une certification électronique la remplace.



Les avantages du CIN

Le portail permet la saisie des MRN et le suivi des déclarations jusqu'à l'apurement du MRN.

Le système du CIN peut être interfacé directement avec les logiciels des opérateurs (en interne ou via les logiciels douaniers).

Chaque MRN a son historique consultable à tout moment pour tous les acteurs de la chaîne.

1. Saisie et suivi des MRN

L'outil ECS permet aux adhérents du CIN de satisfaire aux obligations communautaires de déclaration des arrivées de marchandises. Le CIN assure l'interface entre les opérateurs et la douane pour adresser les messages de notifications d'arrivée (NA) et de sortie (NS) des marchandises.

SUIVI DES DONNÉES						
LISTE DES DONNÉES ECS						
1 résultat(s)						
AWB	Type ref.	Numéro	Manifeste	N° de décl.	Date de décl.	Chargeur
157-18971783	AWB	157-18971783		21FRD6198021136983	08/03/2021 11:06:34	
Date	Statut	Etat				
08/03/2021 11:07	Notification d'arrivée	Notification d'arrivée : MRN stocké				
08/03/2021 11:07	Notification d'arrivée	Notification d'arrivée : Message accepté				
08/03/2021 11:06	Notification d'arrivée	Notification d'arrivée : Envoyé				
08/03/2021 11:06	Awb	157-18971783(ID1)				
08/03/2021 11:06	Déclaration Mm Transitaire					

2. Demande de régularisation

En cas d'anomalie, le portail vous permet d'adresser directement vos demandes de régularisation au service douanier concerné. Des emails sont alors envoyés à chaque participant afin de les informer de l'avancement de la demande.

LISTE DES DEMANDES DE RÉGULARISATION			
LISTE DES DEMANDES		TOTAL MRNS	MRNS À TRAITER
77	résultat(s)	Nombre: 110	Nombre: 45
N° Demande	Etat	Date de la demande	
+ ECS-BL-1-20201014-000033	Créé	22/10/2020 11:30	
+ ECS-BL-1-20201014-000034	Créé	22/10/2020 11:30	
+ ECS-BL-1-20210114-000035	Clôturé	14/01/2021 11:59	
+ ECS-KWE-20200921-000001	Clôturé	21/09/2020 09:06	
+ ECS-KWE-20201021-000002	Annulé	22/10/2020 11:32	
+ ECS-KWE-20201021-000003	Clôturé	22/10/2020 11:31	
+ ECS-KWE-20210121-000011	Refusé	21/01/2021 13:48	
+ ECS-KWE-20210125-000012	Refusé	25/01/2021 12:29	

Le Suivi Dématérialisé des Marchandises (SDM) dans le CCS CIN est un outil logistique destiné à **assurer une traçabilité complète des marchandises** au sein d'une plateforme aéroportuaire ; de leur arrivée jusqu'à leur sortie, aussi bien à l'importation qu'à l'exportation et quel que soit leur statut (marchandises Union ou non Union).

Ce suivi intègre le passage des marchandises non Union par les différentes installations de stockage temporaire (IST) et nécessite la tenue d'écritures dématérialisées et agréées par la douane. Le titulaire de l'IST peut ainsi vérifier le statut douanier de chaque marchandise entrante et sortante du lieu de dépôt temporaire.

Depuis le 1er mai 2016, le code des douanes de l'Union européenne (CDU) permet de faciliter les transferts de marchandises non Union entre IST. Il est désormais possible de transférer des marchandises entre différents dépôts temporaires situés à l'intérieur d'une plateforme aéroportuaire ou entre les plateformes aéroportuaires nationales, lorsque les mouvements sont tracés par un Cargo Community System (CCS).

À ce « SDM-Transaction » gérant les mouvements des marchandises, a été adjointe la possibilité de demander et d'accomplir à distance des **formalités douanières dématérialisées** pour les marchandises non Union placées en IST (SDM-Bordereaux de prise en charge).



Les avantages du CIN

TRACKING

1. En piste (ULD)*

- Le module ULD, permet la traçabilité en temps réel des unités de chargement entre les magasins et les pistes grâce à la géolocalisation des camions et le scanning des codes barres.

* Actuellement, seules AIR France et les compagnies traitées par Europe Handling bénéficient du tracking des marchandises pendant le tracking en piste.

2. En magasin

- Le portail QUICKY, permet la saisie des mouvements de magasin afin d'alimenter le SDM et la comptabilité matière.

En piste ou en magasin :

- Le système du CIN peut être interfacé directement avec les logiciels des sociétés.

- Chaque référence à son historique consultable à tout moment pour tous les acteurs de la chaîne.

3. Stock magasin et comptabilité matière

- En analysant ou en regroupant les entrées/sorties des marchandises dans un entrepôt défini, le CIN permet de connaître en direct le stock du magasin et la comptabilité matière.
- Des rapports peuvent être générés à partir du portail à une date donnée.

4. Demandes dématérialisées

- Après accord de la Douane, vous avez accès au module de demandes dématérialisées. Ce module vous permet d'adresser vos demandes de destruction, réétiquetage, remise à l'intérieur et reconditionnement directement au bureau de douane concerné.
- Des emails sont alors envoyés à chaque participant afin de les informer de l'avancement de la demande. Un PDF est ensuite téléchargeable avec le récapitulatif de la demande et la décision de la Douane.

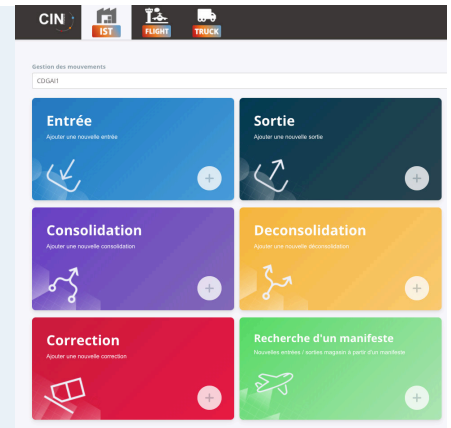
Le portail QUICKY permet de saisir manuellement des informations.

Ces informations saisies peuvent venir en complément des informations déjà reçues via les systèmes interfacés, ou bien en totale autonomie (si absence de système informatique chez l'adhérent).

Ces saisies se font pour les différents modules du CIN.

1. IST

- Le portail permet la saisie des mouvements d'entrée/sortie/Consolidation/Déconsolidation et corrections des marchandises en magasin.
- Ces saisies permettent d'alimenter le SDM et la comptabilité matière du magasin concerné.
- Pour les magasins de compagnies aériennes il est possible de faire les entrées/sorties à partir d'un manifeste de vol.
- La comptabilité matière est ainsi totalement digitalisée sur le CIN.

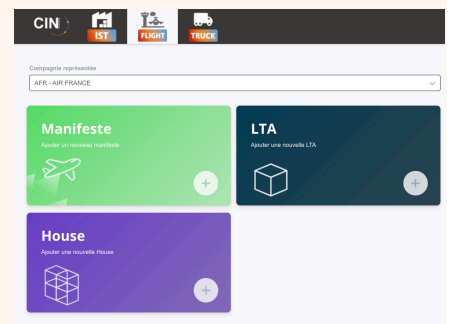


2. Flight

Ce module permet la saisie:

- D'un manifeste de vol afin de générer un e-FFM
- Une LTA afin de générer une e-AWB
- D'un house afin de générer un e-FHL

Ces données permettent d'alimenter le portail du CIN et de compléter l'ECS ou l'ICS.



4. ANTES

Ce module permet de faire la demande d'autorisation d'entrée en magasin par le handler du magasin de destination. Cela nécessite de connaître les informations de la LTA, du vol de provenance et le MRN ICS2 obtenu par la compagnie sur ce vol.



DELTA-T est un service en ligne pour **gérer les déclarations de transit** depuis le dépôt de la demande jusqu'à la notification d'arrivée. Ces déclarations permettent la circulation des marchandises en suspension des droits et taxes douanières. Elles sont valables dans les pays de l'UE ainsi que dans les pays ayant signé la Convention de Transit.



Les avantages du CIN

Le CIN assure l'interface entre les opérateurs et la douane pour adresser l'ensemble des messages DeltaT. Ce module est actuellement en phase pilote et sera ouvert en production quand la Douane aura entièrement basculé en DELTA T.

Le portail permet la saisie des déclarations de Transit et le suivi des MRN jusqu'à la libération de la marchandise.

Le système du CIN peut être interfacé directement avec les logiciels des sociétés (en interne ou via les logiciels douaniers).

Chaque MRN a son historique consultable à tout moment pour tous les acteurs de la chaîne.

1. Saisie au départ

Le module Delta T du CIN permet la saisie :

- d'une déclaration de Transit
- des rectifications à apporter à la déclaration
- de demande d'annulation de la déclaration

En fonction des réponses de la Douane votre déclaration est acceptée ou refusée.

L'obtention de BAE permet la génération d'un PDF, le camion est ainsi autorisé à partir.

2. Saisie à l'arrivée

Le portail permet également de faire l'arrivée des camions afin d'apurer le MRN de transit et d'y déclarer :

- Les incidents de parcours
- Les remarques au déchargement
- Les réponses à une demande de procédure de recherche

3. Suivi des déclarations

Un écran récapitulatif permet de connaître facilement l'avancement de chaque déclaration de transit.

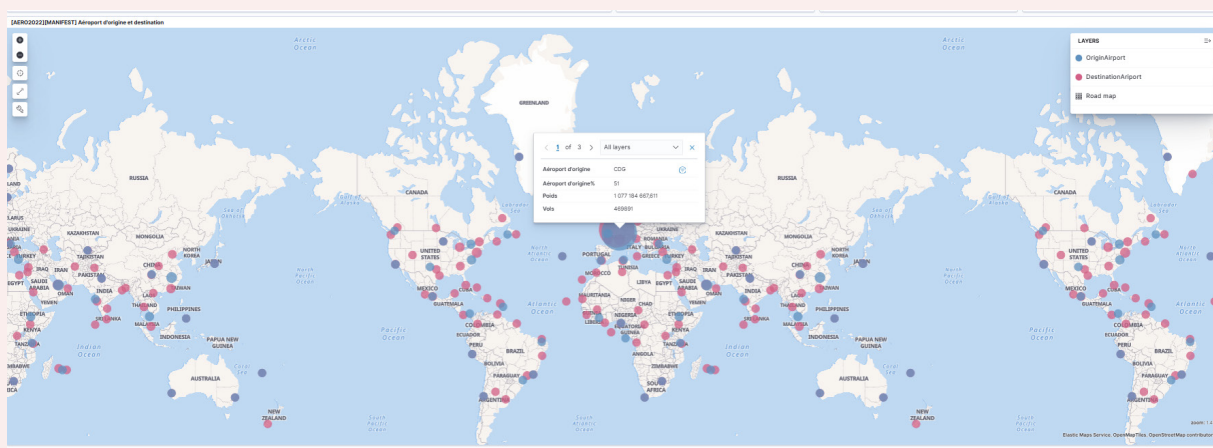
CRITÈRES DE RECHERCHE											
Statut	État marchandises	1 ^{re} Date de création	2 ^e Date d'émission	3 ^e Bureau au départ	4 ^e Bureau d'arrivée	5 ^e Lieu de déclaration	6 ^e Lieu d'arrivée	7 ^e Identité au départ	8 ^e Vol	9 ^e LRN	10 ^e MRN
+ Libre	●	04/01/2021 15:27	04/01/2021 00:00	FR002650	FR00677A	QUAI 10	FR42049517801491	YY678TT	AF131D/04JAN20	AF131D04JAN20LYSCD0019	21FR265000003000A0
+ Arrivée	●	04/01/2021 15:37	04/01/2021 00:00	FR002650	FR00677A	QUAI 10	20681547	YY678TT	AF131D/04JAN20	AF131D04JAN20LYSCD0020	21FR265000003001A0
+ Annulation	●	04/01/2021 15:46	04/01/2021 00:00	FR002650	FR00677A	QUAI 10		YY678TT	AF131D/04JAN20	AF131D04JAN20LYSCD0021	21FR265000003002A0
+ Départ	●	04/01/2021 15:48	04/01/2021 00:00	FR002650	FR00677A	QUAI 10		YY678TT	AF131D/04JAN20	AF131D04JAN20LYSCD0022	21FR265000003003A8

Dans le portail CIN, plusieurs moyens sont à disposition pour exploiter de manière statistique les données générées par l'ensemble des modules (ECS, ICS, SDM...). Ces statistiques permettent une vue plus générale sur les données passant par le CIN.

Modules DataAnalyse

Ces statistiques sont générées en temps réel à partir des données du portail. Elles sont conçues via les outils ElasticSearch, Kibana et SearchGuard directement intégrés dans le portail CIN.

Les statistiques générales sont visibles sur le portail par tous les adhérents.



Les statistiques spécifiques sont créées en fonction du type de société, et détaillées uniquement avec les données de la société : Volumétrie, Cohérences des données, Suivi temporel et géographique.

